

quatre derniers représentants de la Tasmanie ; les Indiens aux Etats-Unis passeront bientôt à l'état de légende. Or l'Eglise a fait autre chose aux Philippines. On ne connaît pas la population de ces îles au moment où elles furent découvertes en 1521 ; mais au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, on estimait la population de ce millier d'îles à quatre millions ; et à la fin du même siècle elle avait doublé, puisque les atlas lui assignent une population de 9,500,000 habitants. Cet exemple prouve que le régime de l'Eglise a été doux pour ces îles ; et si l'Inquisition y a été établie, elle a préservé la fol des habitants sans mettre le moins du monde obstacle à leur développement et à leur bien être.

— Les controverses qui se produisent en France sur le Saint Suaire de Turin ne font pas trop d'effet à Rome. Ici on est habitué à ces courants ; on laisse dire et faire ; les opinions se détruisent les unes par les autres et ensuite le tassement se fait et la vérité surnage. Arrivera-t-on à démontrer historiquement l'authenticité du Saint Suaire de Turin, je l'ignore ; en tout cas le livre du P. Sannasolaro qui la défend, et les publications de M. Ulysse Chevalier, qui l'attaquent, ne portent pas encore la conviction dans les esprits. Mais si on ne peut encore prouver historiquement l'authenticité de ce monument, l'Eglise nous permet de le vénérer, elle l'entoure d'indulgences, approuve les dévotions en son honneur, permet la récitation de son office, et cela nous suffit. On a voulu reprendre la question par un côté nouveau. Si le Saint Suaire n'est point démontré historiquement authentique, l'image au moins qu'il a gardée dans ces plis est une preuve palpable de cette authenticité. Telle est la thèse de M. Vignon. J'avoue toutefois qu'elle ne me paraît pas mieux établie que les autres, et qu'en tout cas elle ne peut s'accorder avec le récit de l'ensevelissement de Notre-Seigneur tel que le décrit saint Jean, témoin oculaire, et dont on ne peut esquiver le témoignage qu'en se livrant à des efforts d'exégèse qui n'ont rien à voir avec les règles de l'herméneutique. Du reste, il faut bien distinguer l'authenticité du Saint Suaire avec celle de la peinture ; quand on aura démontré la pre-